

## ABONNEMENT

SAUMUR	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 DÉCEMBRE

## LE DISCOURS DE M. CAPRIVI

Le chancelier de Caprivi vient de prononcer au Reichstag, sur la situation, un discours très important dont voici l'analyse :

« Le chancelier actuel d'Allemagne est un optimiste. Au rebours de son prédécesseur, M. de Bismarck, qui n'avait jamais assez de pronostics sinistres pour faire marcher le Reichstag récalcitrant, M. de Caprivi, comme le précepteur de Candide, est disposé à trouver que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Ses ennemis prétendent même qu'il pousse l'optimisme jusqu'à la naïveté et qu'il commet par excès de zèle dans ce sens des impairs diplomatiques.

« Il ne se laisse pas dérouter par les attaques. La discussion du budget lui a fourni l'occasion de développer une fois de plus ses idées rassurantes sur la situation de l'Europe.

« L'entrevue de Cronstadt ne l'inquiète pas ; elle a rendu la situation plus claire, voilà tout.

« L'empereur de Russie a les intentions les plus pacifiques du monde, et d'ailleurs le chancelier, qui a pris part au voyage de l'empereur Guillaume en Russie l'an dernier, en est revenu avec la conviction que ce voyage a eu d'excellents résultats.

« Passant ensuite à la question coloniale, M. de Caprivi a déclaré que les possessions allemandes de l'Afrique orientale ont dix fois plus de valeur que celles de l'Angleterre.

« L'abrogation des passe-ports en Alsace-Lorraine prouve que l'assimilation de ce pays a fait des progrès réels.

« Les préparatifs militaires des grandes puissances n'inquiètent pas davantage le chan-

celier. L'Allemagne est prête à tout et la proximité des troupes russes, qui d'ailleurs sont aussi loin de la frontière allemande que Coblenz de la frontière russe, amène un sourire dédaigneux de M. de Caprivi à l'adresse des écrivains militaires qui entassent les nuages à l'horizon européen.

« Il est vrai que cette appréciation optimiste accompagnée d'une demande de crédits extraordinaires pour l'armée, mais c'est une simple précaution, et il n'y a pas lieu de s'en inquiéter.

« Le Reichstag a beaucoup applaudi, paraît-il, les déclarations pacifiques du chancelier. Chaque fois que l'Allemagne voit disparaître les deux fantômes qui hantent son sommeil à l'est et à l'ouest, un immense soulagement la délivre pour quelque temps de ce cauchemar effrayant. Et plus s'approche le moment inévitable où la carte de l'Europe devra être révisée, plus elle aime entendre certifier que la paix est assurée et que l'Alsace-Lorraine s'assimile. »

## INFORMATIONS

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Une faute en appelle d'ordinaire une autre : après la condamnation de M<sup>rs</sup> Gouthe-Soulard, le gouvernement a trouvé moyen d'aggraver encore sa situation. Il s'est avisé de poursuivre à son tour le *Figaro*.

« Le *Figaro* ne paraît pas inquiet de l'issue de son procès, et nous comprenons facilement qu'il garde toute sa tranquillité d'esprit. Sa défense ne peut l'embarrasser : il n'a, en quoi que ce soit, ouvert une souscription pour payer des amendes ou frais de justice, il s'est uniquement occupé de fournir des secours aux pauvres du diocèse d'Aix. Il aurait le droit de demander pourquoi, en bien des occasions de

semblable nature, on a permis au Conseil municipal de Paris, sans le menacer du tribunal correctionnel, d'attribuer à des grévistes, plus ou moins révoltés contre la force publique, des subventions dissimulées sous cette forme d'assistance à la misère et de charité ».

Le *Salut public* de Lyon vient d'ouvrir une souscription destinée à venir en aide aux œuvres charitables auxquelles M<sup>rs</sup> Gouthe-Soulard a consacré sa vie. Le *Salut public* s'est inscrit pour 100 francs.

Le son côté, le *Nouvelliste de Lyon* ouvre une souscription dans le même but et fait appel à toutes les bourses, particulièrement à celles des ouvriers dont l'ancien curé de Vaise a été le protecteur. C'est pourquoi il acceptera les plus petites sommes, même 10 centimes. Aucune souscription ne devra dépasser 4 franc.

## AJOURNEMENT DE M. LAFARGUE

On sait que la commission chargée d'examiner l'élection de M. Lafargue avait conclu à la validation, et que le rapport devait être déposé samedi.

Mais, au matin, sont arrivés à la commission de nouveaux documents, et, après en avoir pris connaissance, la commission a ajourné le dépôt de son rapport et décidé de faire un supplément d'enquête.

Parmi les documents concernant M. Lafargue se trouve une note de l'ambassade d'Espagne portant que, d'après la législation espagnole, M. Lafargue, né à Cuba, était Espagnol.

## UN CHOIX ÉTRANGE

Il nous arrive du Pas-de-Calais une nouvelle singulière. Un certain nombre de délégués des grévistes réclament, paraît-il, avec insistance l'arbitrage en dernier ressort de M. de Freycinet. Le choix et l'insistance sont vraiment bizarres. Rien dans le passé ni dans le présent de

M. le ministre de la guerre ne lui donne la haute compétence spéciale qui est nécessaire pour trancher des différends extrêmement complexes et délicats.

Faut-il voir là une manœuvre de M. de Freycinet qui ne serait peut-être pas fâché de passer pour l'homme le plus populaire de la République ?

Où les meneurs de cette campagne étrange, connaissant le caractère de M. le président du Conseil, comptent-ils simplement sur sa faiblesse et espèrent-ils qu'il ne saura pas résister à des exigences nettement et résolument formulées ? Leur calcul ne serait pas, sur ce rapport, inhabile et montrerait qu'ils connaissent bien M. de Freycinet.

## UNE VICTIME DU 2 DÉCEMBRE

On lit dans le *Moniteur de la Nièvre* :

« Il y a quelques jours, on enterrait à Entrais (Nièvre), H. Tenebret, victime du 2 Décembre, pensionné de mille francs pour l'action d'éclat suivante :

« Avoir uriné dans la bouche du malheureux gendarme Bidant, tombé victime de son devoir, frappé mortellement par une balle, puis assommé à coups de crosses de fusils et de talons de bottes, et enfin agonisant sur la place de l'église de Clamecy. »

« Récompense nationale : une pension annuelle viagère héréditaire de mille francs !!

« Une vingtaine de vicimards pensionnés et quatre ou cinq femmes suivaient le cadavre de cet ami de Marianne.

« Ce grotesque convoi, conduit par le F. Salamus, qui avait conduit pareillement sa mère, a traversé la ville au milieu de l'indifférence, du mépris et du dégoût de toute la population. »

Et vous voulez, dit notre confrère, que nous payions les impôts avec plaisir ?

Jamais de la vie !

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

— M<sup>rs</sup> Cardénio me l'a déjà dit.

— En cela, soyez assuré qu'elle n'a pas tort. C'est étrange comme en général la tête française a l'inintelligence de l'idéalisme !

— Mais vous, que pensez-vous de ma croyance ?

Maurice réfléchit quelques secondes avant de répondre.

— Mon Dieu, je vous avouerai que je ressemble un peu à mes compatriotes ; mon métier m'oblige à m'occuper plus souvent des potins du boulevard que de la métaphysique.

Vous savez que je crois au monde moral autant, sinon plus, qu'à l'univers matériel. Dès lors, votre système ne me paraît point inadmissible a priori. Au reste, que peut-on affirmer ou nier relativement à l'essence des choses, surtout en notre siècle ? Physiciens et chi-

mistes offrent sans le savoir des armes nouvelles à l'idéalisme, puisque la subjectivité des sensations s'affirme chaque jour davantage. Toute la vie paraît se réfugier de plus en plus sous le front de l'homme. Et quand on songe à tout ce que contiennent d'idées, de science, d'affections et de volonté nos quelques centimètres cubes de substance cérébrale, il est assurément permis de rire des matérialistes doctrinaires. Rien n'empêche d'admettre, comme vous le faites, que l'impression des objets extérieurs puisse se prolonger à l'infini ; car où s'arrête le corps, où commence l'âme ? Nul en ce monde ne le saura jamais.

— Ainsi, la perpétuité de l'amour est possible ; et possible même la perpétuité de l'image des personnes qu'on aime ?

— Je le crois, et vous souhaitez de vous consoler par ces réflexions, du départ de M<sup>rs</sup> Cardénio.

René resta un instant sans répondre, puis finit par soupirer :

— J'aurais bien désiré la revoir avant de quitter Paris !

— Gardez-vous en ! fit Maurice. Vous seriez capable de retomber dans vos faiblesses.

— Je vous ai donné ma parole de ne pas la

suivre ; cela suffit. Mais j'aurais tant voulu savoir qu'elle me quittait sans ressentiment.

— Ne parlons plus d'elle, cela vaudra mieux, reprit Maurice. A propos, j'ai eu des nouvelles de vos anciens collègues de l'Agence, ce matin, par M<sup>rs</sup> Pivert. La pauvre femme qui se trouve sans place désirait entrer comme plieuse dans un journal ; je l'ai recommandée à un camarade. Elle m'a confirmé que Rominsky n'avait point été inquiété ; du reste nous connaissons mieux d'ici deux heures les suites de l'affaire.

— Et Malvoisier ?

— Vous ne savez pas ! Mais c'est tout ce qu'il y a de plus triste. Le malheureux est en traitement à Sainte-Anne depuis hier soir.

— Fou ?

— Fou à lier. Les événements survenus à l'Agence ont achevé de lui brouiller la cervelle. A présent, il s'imagine qu'il est Homère lui-même, Homère réincarné. C'est la faute de ses malencontreux Mémoires, comme bien vous pensez. Voilà ou même le spiritisme. Dire que tout d'abord il croyait à ses Mémoires autant que moi ! Je dois ajouter d'ailleurs que je l'ai toujours connu très vaniteux, et qu'il est en proie aujourd'hui à la manie des grandeurs. Ces derniers temps, il devenait insupportable à sa

famille et à ses collègues du Ministère. Il s'était fait confectionner une lyre et chantait à tout venant une *Iliade* de sa façon. Enfin, hier, deux agents l'ont cueilli, au moment où il s'élançait en chemise dans la rue, sa lyre à la main.

— Pauvre homme ! Et Cardénio, que devient-il ?

— Oh ! celui-là se contente de rendre insensés les autres. Mais je vous demanderais plutôt de ses nouvelles, puisque vous avez vu sa fille. On le dit en Angleterre ?

— Peut-être.

— Hein, entre nous, mon cher, vous a-t-il assez roulé ? Du reste, vous n'êtes pas le premier, et probablement pas le dernier, rassurez-vous.

— C'est vrai, murmura René tout rêveur ; c'était un homme d'un grand charme.

— Pour ma part, fit Maurice, je regrette fort qu'il ait échappé à la justice.

— Faut-il vous avouer que j'en suis content ?

— Ça, par exemple, c'est plus fort que le reste ! s'écria le journaliste.

— Oui, c'est comme cela. Sans excuser ses indécidités, je ne puis me défendre à son égard d'une involontaire sympathie. Peut-être

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.



D'après le *Mémorial diplomatique*, l'accueil fait par l'empereur Guillaume II à M. de Giers aurait été froid. Il aurait dit devant son entourage, en parlant de lui, que c'était un commis voyageur sans mandat.

Dans l'entretien particulier qu'il a eu avec M. de Giers, l'Empereur a été très catégorique; il a demandé que la Russie abandonnât ses préparatifs militaires et renouât à sa politique douanière; il aurait même donné à entendre qu'à son avis, les difficultés économiques qui assiègent la Russie ramèneront à résipiscence le Czar Alexandre.

#### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 29 novembre 1891.

Malgré les défaillances des marchés étrangers, la Bourse de Paris lutte par la puissance des capitaux dont elle dispose contre toutes les attaques de la Banque internationale. Le marché est très mouvementé, mais le parti de la hausse l'emporte et la liquidation de fin de mois se présente dans des conditions analogues à celles des marchés de Londres et de Berlin, en présence d'un gros découvert de vendeurs sans titres.

Le 3 0/0 ancien se rapproche de son dernier cours de compensation. Il remonte à 95.50. Le nouveau reste à 94.30 et le 4 1/2 à 104.40.

Les fonds Russes se maintiennent et le nouveau Russe se rapproche de son prix d'émission.

La Rente Italienne est soutenue à 88 à terme par les achats du comptant en prévision du coupon de janvier.

L'Extérieure est en progrès marqué à 65 3/4. Le 3 0/0 Portugais est très ferme à 33 3/4 sur l'assurance du paiement de son coupon de janvier.

Les sociétés de crédit regagnent le terrain qu'elles avaient perdu pendant la panique du milieu du mois. Leurs dividendes sont dès maintenant acquis et le relèvement des fonds internationaux et des valeurs étrangères prépare bien l'établissement de leurs bilans de fin d'année. La Banque de Paris se maintient au-dessus de 700, le Crédit Foncier au-dessus de 4,200; la Société Générale à 4175; le Crédit Mobilier à 220. Le Crédit Lyonnais aux environs de 775 francs. Quant à la Banque d'Escompte, elle conserve le cours de 400 francs.

L'obligation Immeubles de France vaut 382 francs; ce titre rapporte 15 fr., mais il est remboursable à 4,000 fr. alors que les obligations de chemins de fer qui valent 450 ne sont remboursables qu'à 500 fr.

L'obligation Porto-Rico se négocie au prix de 185 fr.

L'obligation du Crédit Foncier de Tunisie est recherchée en raison de la sécurité que présente un titre muni d'une garantie hypothécaire.

La presse commence à s'occuper de la Société le Crédit dont nous avons été les premiers à annoncer la création et à faire connaître les statuts. Cette Société se propose d'émettre, dans la première quinzaine de décembre, 48,000 obligations de la Compagnie du chemin de fer ottoman de Jaffa à Jérusalem.

En dehors des opérations courantes de banque, le Crédit se propose d'introduire peu à peu, dans le public français, le système des trusts qui ont donné les meilleurs résultats en Angleterre. Il y a eu effet à Londres des Trust-

Corporations qui ont parfaitement réussi en obtenant honnêtement de grands profits.

Aucune préoccupation étrangère à ces opérations statutaires ne viendra modifier sa ligne de conduite. Son conseil d'administration n'aura d'autre souci que de participer au développement de la puissance financière de la France et de mettre son patriotisme à soutenir l'influence française dans les grandes affaires internationales.

Les Chemins Economiques s'échangent à 395 fr.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

### Tombola de l'Exposition

Nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants non réclamés jusqu'à ce jour.

La vente des lots se fera à la salle des ventes, le jeudi 10 décembre, à 1 heure.

Toutefois les personnes qui auraient des tickets sortis au tirage pourront se présenter le matin de la vente, de 9 heures à 11 heures, dans ladite salle, où les lots leur seront délivrés avant la vente sur la présentation de leur ticket.

#### Série A

2178 1372 1037 3221 2028 853 4428  
2914 6539 3633 7340 1811 1759 1770

#### B

9400 8698 834 5507 2185 4176 8702  
342 6351 2443 8680 4150 5467

#### C

6173 3890 9126 1005 2569 5490 282  
8236 1853 8597 9266 540 5462 376  
5491 2535 9656 3482 8184 9178 762  
9546 5986 1378 1458 9089 2238 5867  
9738 439 561 3125 4447 1110 2848  
7187 2143

#### D

6099 4244 9086 573 8831 7385 5989  
6688 7197 5885 6988 880 8429 3164  
3166 4089 4086 8499 3659 8440 644  
551 5387 5549 1811 865 4294 8276  
951 5724

#### E

2492 3807 1164 2654 8117 1453 8221  
3780 2436 8623 8789 8833 357 911  
594 6477 5408 5324 4517 7540 1641  
1906 8493

#### F

2355 303 9080 6215 193 630 5560  
4858 1548 8650 3695 921 3143 2900  
8603 9627 489 9881 7491 7770 14  
4190 7612 520 6647 318 9845 6837

2580 5966 5735 2813 9431 6439 1379  
1632 2659

#### G

2391 8358 2249 8709 4837 876 4439  
7762 8900 5338 2519 8316 7017 2374  
5835 5141 9831 588 5653 8723 5236  
4280 2248 5510 8984 8048 7081 7456  
2010 4266 8464 8285 2761 2343 8896  
7598 4604 8928 5622 8961 13 8584

#### H

7888 7348 4961 9982 7290 2656 9770  
9560 7250 7922 3348 7461 8486 9412  
7 9076 7607

#### I

6780 3131 2591 6747 3274 3030

### Les élections au Tribunal de Commerce

Nous avons reçu, samedi, la lettre suivante, trop tard pour l'insérer dans notre numéro du 29 et avant l'apposition des affiches présentant les candidats :

« Saumur, 28 novembre 1891.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans l'*Echo Saumurois* d'hier et dans la *Petite Loire* d'aujourd'hui un article dans lequel un électeur se plaint amèrement de la façon de procéder de MM. les membres du Tribunal dans le choix des candidats au Tribunal de Commerce.

Cet électeur, animé certainement des meilleures intentions, me semble peu au courant des habitudes de nos *dirigeants*.

Ne voit-il donc pas que, depuis quinze ans, rien ne se fait que par leurs ordres : élections au Tribunal de Commerce, nominations des commissions de l'Hospice, du Bureau de bienfaisance, de l'Exposition. — Eux, toujours eux, rien qu'eux...

Mais depuis l'Exposition (rendez l'argent, s. v. p.) l'entente n'existe plus; on se querelle, on se dispute les fameux bonis, et en ce qui concerne les élections au Tribunal de Commerce, on n'avait pu jusqu'à jeudi soir arriver à se mettre d'accord.

Tel candidat, exposant du manège, déplaissait à celui-ci; tel autre, ex-membre de la Commission de l'Exposition, était rejeté par celui-là...

En présence de ces dissentiments, on était décidé à ne pas faire de liste.

Ce n'est qu'hier soir que nos organisateurs d'élections ont fini par s'entendre et, si ce qu'on me rapporte est bien exact, la candidature serait offerte à un pharmacien ou à un vétérinaire.

Je ne suis nullement l'ennemi des vétérinaires et encore moins des pharmaciens dont malheureusement j'ai souvent, besoin, mais je ne puis m'empêcher de sourire en songeant qu'un jour prochain, notre Tribunal sera présidé par un brave potard, très au courant de

la fabrication des pilules, mais en vérité peu apte à connaître des différents commerciaux.

Je m'imagine déjà entendre prononcer un jugement comme celui-ci :

« Affaire Rigoustin contre Machinard et C<sup>e</sup>.  
» Non livraison de 5,000 kilos graines de lin.

» Attendu que la graine de lin — *Linum usitatissimum*, famille des Linacées qui contient des matières mucilagineuses, est d'une utilité incontestable dans le traitement des coliques néphrétiques; que la décoction de cette semence, employée dans les lavements, favorise l'évacuation de toutes les mucosités encombrantes; que par ce temps d'épidémie d'influenza, la consommation des graines de lin est considérable et que par suite le destinataire Rigoustin a subi un préjudice sérieux que le Tribunal peut apprécier en toute compétence;

» Considérant que, d'autre part, il est constant que la graine de lin est employée avec succès pour la fabrication de la glu (*Codex*), et qu'à l'approche des élections, le destinataire a le plus grand intérêt à en avoir un approvisionnement complet;

» Condamne Machinard et C<sup>e</sup>, etc...

Je ne voudrais cependant pas blâmer MM. les membres du Tribunal de ce choix : les vétérinaires et les pharmaciens, et en particulier les candidats actuels, sont des hommes instruits et leur entrée dans le Tribunal ne pourrait, à l'heure actuelle, qu'en rehausser le niveau intellectuel.

Tous, nous sommes désireux de voir le Tribunal composé d'hommes instruits et capables et nous souffririons dans notre amour-propre de Saumurois, si nous voyions — comme cela s'est vu dans un Tribunal du midi de la France — un membre aussi ignorant qu'ambitieux, écrire au *courrant* de la plume et être stupefit d'étonnement.

Heureusement qu'à Saumur, laissons-nous de le dire, il n'en est pas ainsi!

Agréé, etc.

L'auteur, comme on le voit, n'était pas fixé sur le choix définitif de l'honorable candidat.

UN VIEUX COMMERÇANT.

#### LA SAINTE-CÉCILE A SAUMUR

Hier, dimanche, la fête de sainte Cécile réunissait dans l'église Saint-Pierre les membres de l'*Harmonie Saumuroise* et leurs nombreux souscripteurs.

En dépit d'une pluie continuelle, de saison, hélas! mais de peu de circonstance, une sympathique assistance envahissait l'église dès le début de la messe.

Les différents morceaux d'orchestre, brillamment exécutés, ont produit le meilleur effet sous les voûtes sonores. L'Andante *religioso*, de Mayeur, pour clarinette, a permis au public d'admirer et de goûter tout à la fois le talent de M. Muray.

cela vient-il de mon affection pour sa fille? Et puis... et puis je pardonne tout aux hommes excepté la férocité de caractère, et Cardénio n'est pas méchant.

— Pas méchant? Mais tous les malheureux qu'il a ruinés dans ses entreprises, tous les créanciers qu'il laisse ici dans la misère?

— Il ne les voit pas.

Maurice parut réfléchir beaucoup à cette réponse; elle révélait à merveille le tempérament de son ami, doux mais trop faible, et que le sens artistique éloignait des réalités brutales. Maurice finit par ajouter :

— Dire qu'il peut nous arriver à l'un comme à l'autre de figurer un jour dans un jury! Vous serez impitoyable pour les crimes, même passionnels; moi, pour les aventuriers. Quelle loterie que la justice des hommes, et comme ici encore on sent le besoin de l'Absolu! Combien de jurés absolvent ou condamnent un tempérament semblable ou contraire au leur!

— Il est certain, reprit René, que je ferais un juré déplorable, mais je suis pour l'instant, vous l'oubliez, du côté de ceux qu'on juge. Votre pendule marque trois heures un quart, et j'ai hâte de connaître mon sort. Partons-nous?

— Dix minutes pour m'habiller, et je suis à vous.

Maurice, encore en chemise de soie et en vareuse, passa dans sa chambre. René, resté seul dans le salon, se mit à examiner l'ameublement; il notait d'un œil exercé d'artiste les tonalités chaudes des étoffes d'Orient tendues aux fenêtres et aux portes. Les rayons de soleil allumaient ces couleurs rouges et jaunes, avant de se refléter à la muraille sur une panoplie de criss, de yatagans et de cimenterres damasquinées. Dans un coin, un Bouddha de cuivre aux jambes croisées portait sur sa tête le hauteforme de Maurice. Dans les casiers d'une étagère-chiffonnier s'alignaient méthodiquement des piles de journaux, au milieu desquelles René aperçut un large album de photographies. Il l'ouvrit et rencontra le groupe de ses camarades de volontariat : ils étaient là, tous, alignés sur trois files en tenue de campagne, avec au centre le capitaine et le lieutenant. Un monde d'impressions anciennes s'éveilla; la sensation lui revint de vivre à cette époque, et il s'étonna du sentiment de défiance presque hostile que Maurice alors lui inspirait. Puis, considérant sa propre image, il ne put s'empêcher de sourire; le costume, — capote rele-

vée, bidon et musette au côté, fusil à l'épaule, tout cela parlant d'héroïsme et de marches guerrières — ce costume contrastait trop vivement avec sa figure souffreteuse et triste, à laquelle sa barbe en pointe ajoutait un air ascétique. Il regarda ensuite l'un après l'autre ses camarades, dispersés maintenant au hasard de la vie, quelques-uns morts.

En rentrant, Maurice le trouva plongé dans une rêverie.

— Tiens! fit-il, vous examinez notre groupe. Songez-vous qu'il y a déjà six ans! — Puis, sautant d'une idée à l'autre : — Avouez que le régiment vous a dégoûté; vous n'aviez fait que rêver jusqu'à là, sans rien savoir de l'existence. Ah! je vous ai jugé tout de suite, dès la première heure de notre arrivée au corps. Je vous verrai toujours, pâle d'émotion, une valise à la main, demander au sergent de garde : — Pardon, monsieur, est-ce bien ici la caserne? — et votre air en attendant sa réponse : — Non, mon garçon, c'est la cathédrale!

— Je serais moins *bleu* tout de même aujourd'hui, protesta le peintre légèrement piqué. Mais il rougit, lorsque Maurice ajouta :

— Vous ne m'aimez pas beaucoup, n'est-ce pas, au régiment? Allons, convenez-en donc!

— Dame, vous m'intimidiez un peu.

— Disons le mot, je vous semblais brutal, parce que j'étais fort à l'escrime et que les marches ne m'effrayaient pas. Oui, vous avez dû songer souvent : Quelle brute! — Et vous vous seriez livré au premier Cardénio venu plutôt qu'à moi....

— Je connaissais si peu la vie!

— Pourtant, sans me flatter, je crois vous avoir été plus utile que lui à l'occasion!

— Oh! soyez sûr que je ne l'oublierai point, fit René, serrant affectueusement la main du journaliste. Vous m'avez guéri de la peur du néant, et si j'avais écouté vos conseils, je ne me serais pas engagé dans une impasse dont, sans vous encore, je ne me tirerais jamais aujourd'hui....

— C'est bon, c'est bon, mon cher! Je désirais seulement savoir, à la veille de nous quitter pour longtemps peut-être, si vous n'emportiez pas de moi un trop mauvais souvenir. Non? Eh! bien, n'en parlons plus, et rappelez-vous toujours le *Souriceau* de La Fontaine, quand vous rencontrerez un inconnu. — Maintenant il est l'heure d'aller là-bas; M. Bonaid est certainement arrivé. Venez-vous?

(A suivre.)



Enfin, M. de Novion a charmé l'auditoire dans l'«*Ave Maria*», de Gounod, et dans une Méditation pour violoncelle et orgue, de Damaré, qu'il a chantés avec le sentiment exquis et la délicatesse des nuances qui caractérisent l'éminent violoncelliste. La réputation de M. de Novion n'est plus à faire à Saumur et il s'est acquis hier de nouvelles sympathies dont nous sommes heureux de nous faire l'écho.

Dans une allocution pleine de cœur, M. le curé a remercié les organisateurs de cette fête, leur rappelant en quelques mots l'histoire de leur sainte patronne, et les invitant chaleureusement à l'imiter non-seulement dans son amour de l'art, mais aussi dans son attachement à la foi de nos pères.

En résumé, fête pleinement réussie, fête complète puisque les pauvres en ont eu leur part, gracieusement recueillie par deux membres de l'«*Harmonie Saumuroise*».

Honneur aux organisateurs de cette fête de famille, honneur aux vaillants exécutants, honneur à leur digne chef, M. Goubault. A tous honneur, merci et... à l'année prochaine.

### Etat civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 27 novembre. — Constant-Jacques-Léonard Horrault, rue de la Visitation; — Marcel-Louis Vitré, rue du Pressoir-Saint-Anoine.

#### MARIAGES

Le 27 novembre. — Gaston-Henri-Joseph Sicard, clerc d'huissier, a épousé Léonie Bouillouan, lingère, tous deux de Saumur; — Marius-Léon Baudillon, meunier, a épousé Marie-Victorine Bresson, lingère, tous deux de Saumur.

Le 28. — Denis-Eugène Desliens, cavalier de manège, a épousé Marie-Rose Marty, sans profession, tous deux de Saumur; — Alfred-Victor Précop, bourellier, a épousé Caroline-Georgette Boges, rempailleuse, tous deux de Saumur; — Gustave-Louis Picard, serrurier, a épousé Marie-Joséphine Coquan, chapeletière, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS

Le 26 novembre. — Alexandre Dufrou, teinturier, 58 ans, à l'Hôpital.  
Le 27. — Marie Pineau, veuve de Etienne Servain, rentière, 63 ans, rue d'Orléans.

Par décision de M. le directeur général des contributions indirectes en date du 26 novembre:

M. Le Cozic, commis des contributions indirectes, sans résidence fixe dans le département de la Seine, est nommé commis principal à Doué-la-Fontaine, en remplacement de M. Ferrer, nommé receveur ruraliste à Varades (Loire-Inférieure).

M. Jeanbart, ex-commis des contributions indirectes, est nommé commis à Champtoceaux, en remplacement de M. Travassac, appelé sous les drapeaux.

#### L'ÉLECTION DE BAUGÉ

Les républicains de l'arrondissement de Baugé se sont entendus pour désigner comme candidat à la députation, en remplacement du général Lacrosette, décédé, M. Coudreuse, ancien avoué, adjoint au maire de Baugé.

#### ANGERS. — UN VOL A L'Union de l'Ouest.

— Samedi matin, à 7 heures, le chauffeur entrant pour allumer les feux dans le bureau où est la caisse, fut étonné de trouver les portes ouvertes, les tiroirs du bureau ouverts, et ouverte aussi la porte du placard où est renfermée la caisse. Il alla immédiatement appeler les typos, qui arrivaient à l'atelier de composition. Un rapide examen permit de constater que la caisse avait été forcée et brisée, et le contenu enlevé. On ne peut pas savoir s'il y a eu un seul ou plusieurs voleurs.

Le portail d'entrée a été ouvert avec un crochet; l'entrée de serrure a été légèrement forcée. Le voleur, qui devait certainement connaître la disposition des lieux, a trouvé la clef qui ouvre le bureau; il a dû escalader le grillage qui sépare la Caisse de l'Expédition. Fouil-

lant ensuite les tiroirs, il a trouvé la clef du placard où est le coffre de sûreté: Celui-ci est une boîte en chêne de cinq centimètres d'épaisseur, dont les joints sont revêtus d'une armature en fer. Le voleur a dévissé 28 vis, qui ont été retrouvées soigneusement mises en tas, il a enlevé une des armatures protectrices, percé 22 trous, avec une grosse vrille ou un vilebrequin, dans le couvercle autour des pènes de la serrure, et d'un coup de scie ou de ciseau achevé de dégager le couvercle.

Le voleur a ouvert ensuite plusieurs boîtes, fouillé des sacs, et emporté 343 fr., renfermés dans trois boîtes distinctes.

Le commissaire du quartier est venu aussitôt constater l'état des choses. Il estime qu'il a fallu au voleur au moins deux heures pour accomplir son travail.

Une poche en calicot détachée d'un pantalon a été trouvée dans la caisse brisée.

LE PIN-EN-MAUGES. — Les obsèques du général Cathelineau ont eu lieu jeudi, en l'église du Pin-en-Mauges, au milieu d'une nombreuse assistance.

L'absoute a été donnée par le Père abbé de Bellefontaine, et ensuite le cortège a conduit la dépouille mortelle du défunt dans une chapelle particulière.

Le cercueil était porté par douze cultivateurs. Derrière marchaient les fils du défunt, MM. le prince de Valory, le comte Urbain de Maillé, de Jonquières, etc.

Devant la chapelle, MM. de Jonquières et Urbain de Maillé ont prononcé des discours dans lesquels ils ont retracé la vie du général et celle de ses ancêtres.

### Jusque dans la famille du Docteur !

M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Villarioux (Jura), le 9 février 1891. — Ma fille souffrait depuis deux ans de névralgies dentaires, contre lesquelles j'avais épuisé un grand nombre de remèdes sans résultats: vos Pilules Suisses ont amené un grand soulagement, elle en continue le traitement avec satisfaction. Je vous donne entière autorisation à publier mon appréciation sur votre produit.

D<sup>r</sup> GRAZ.

### LES ENNEMIS ET LES CONCURRENTS

DE LA

### VITICULTURE FRANÇAISE

#### L'alcoolisme; Vins étrangers; Vins mousseux de Russie

La Chambre de commerce de Reims vient de publier une statistique qui intéresse une des principales industries du Saumurois: celle des vins champagnisés.

Il en résulte que l'usage du «*Champagne*» se répand de plus en plus; sans prétendre que, bientôt, chaque paysan pourra, tous les dimanches, non seulement avoir la poule au pot, mais encore égayer son dîner en vidant une excellente bouteille des vins champagnisés du Saumurois, il est permis d'espérer que ces vins exquis et gais et si français remplaceront petit à petit les boissons lourdes, frelatées et alcooliques qui, depuis l'invasion du phylloxéra, ont, à leur tour, envahi nos tables, au détriment de la santé publique.

Années	Expéditions à l'étranger	Totaux des bouteilles expédiées
1881-82.....	47.671.366	20.862.235
1882-83.....	47.642.822	20.512.053
1883-84.....	18.207.956	21.011.857
1884-85.....	44.923.490	17.471.717
1886-87.....	46.222.903	19.084.874
1887-88.....	47.257.685	20.334.324
1888-89.....	48.904.467	22.558.684
1889-90.....	19.448.382	23.324.571
1890-91.....	24.699.341	25.676.194

Pour extraire de cette statistique le chiffre des bouteilles de champagne consommées en France, il suffit de faire la différence entre le nombre total des expéditions et celles pour l'étranger.

On verra, par exemple, que sur 25,776,194 bouteilles de champagne, les divers départements de la France en ont reçu 4,077,083 en 1890-1891.

C'est encore peu, assurément; mais une industrie qui, depuis dix ans (1881-1891), a vu s'élever de 20 millions à 25 millions de bouteilles sa production et son exportation augmenter de 4 millions de bouteilles, malgré les droits insensés mis à la douane des pays étrangers, nous semble en pleine voie de prospérité.

L'avenir est donc souriant. Il est à désirer que la Chambre de commerce de Saumur publie un document comme celui donné par la Chambre de Reims.

Nous aurions quelques conclusions à en tirer.

Cette augmentation a lieu malgré l'effrayante propagation de diverses boissons alcooliques dont les dangers sont incontestables.

Le débit et la consommation des alcools dits *apéritifs* a notamment fait des progrès peu rassurants, si l'on considère l'abus qu'on en fait dans la région méridionale tout aussi bien que dans le Nord et les dangers plus sérieux qu'on ne pense, de pareils excès!

Dans le Midi principalement et dans nos régions viticoles, on constate que, tandis que la population augmente — très peu, hélas! le dernier recensement indique qu'elle diminue — la vente des vins naturels et de la bière diminue au contraire. Le consommateur s'intoxique, avec une facilité qu'on entraînerait difficilement, de boissons douteuses et d'un effet très pernicieux sur l'organisme.

On a constaté que dans les grandes villes du Midi, à Marseille notamment, où la consommation et l'exportation des vins avaient été remplacées par la consommation et l'exportation des bières, le mouvement s'arrête depuis deux ans.

La consommation de la bière et du vin est remplacée par celle des boissons alcooliques, toutes de plus en plus falsifiées.

Toutes les grandes villes de France s'intoxiquent, et avec quels alcools!

L'alcool c'est l'ennemi!

La quantité d'alcool produite en 1890 en France s'est élevée à 2,244,527 hectolitres.

Il y a 3,576 distillateurs ou bouilleurs de profession, qui ont fabriqué sur la quantité indiquée ci-dessus: 2,474,290 hectolitres.

La production des bouilleurs de cru, c'est-à-dire la fabrication directe du cultivateur pour sa consommation personnelle est évaluée, en effet, seulement à 43,237 hectolitres.

Les 3,576 distillateurs ou bouilleurs de profession ont mis en œuvre:

545 des substances farineuses; 45 des pommes de terre; 416 des mélasses de betteraves; 4 des glucoses; 1017 des vins; 280 des cidres et poirés; 4037 des mars et des lies; 202 des fruits; 63 des substances diverses.

Malgré le nombre considérable des distillateurs, la fabrication proprement dite se trouve concentrée dans 250 établissements environ, parmi lesquels 200 n'ont qu'une importance restreinte.

De ces 250 distilleries, 53 ont, à elles seules, produit, en 1890, un million et demi d'hectolitres d'alcool.

Un dernier détail... qui n'est pas le moins curieux ni le moins intéressant à connaître, au point de vue hygiénique: Voici comment se répartissent les quantités d'alcool fabriquées en 1890, par nature de substances employées:

Alcools	Hectolitres
Betteraves.....	800.982
Mélasses.....	682.573
Substances farineuses.....	645.255
Vins.....	38.799
Mars.....	34.374
Cidres.....	4.803
Fruits.....	1.160
Substances diverses.....	6.584

On voit par ces statistiques à quels faibles chiffres est restreinte la fabrication des alcools de vins — et pourtant...

Or, toutes les liqueurs qui nous intoxiquent sont déclarées faites avec les produits de la vigne.

On a été plus loin dans cette voie: Diverses feuilles spéciales ont parlé dernièrement du vin provenant de jus fermenté de

betteraves à sucre — fait par un procédé découvert récemment et donnant un vin très généreux.

M. F. Kubligatz, à Einbeck, connu comme distillateur expérimenté, fabrique depuis quelque temps, au moyen de la betterave, un vin d'un goût excellent et qui, comme force, ne reste nullement en arrière du vin de raisins, absolument sans arrière goût, et ne conservant aucune trace du goût de la betterave???

Ce nouveau genre de vin a la saveur recherchée des vins d'Espagne et possède un arôme délicat (?); mais il a besoin d'un repos prolongé pour s'éclaircir complètement.

Cette consommation des alcools, des vins fabriqués de raisins secs et sous peu de betteraves, est des plus inquiétantes pour notre viticulture. D'autant plus que les pays étrangers semblent vouloir s'affranchir du tribut qu'ils paient à nos excellents vins. C. DE CAPOI.  
(La fin à demain.)

## Dernières Nouvelles

Paris, 30 novembre, 12 h. 50 soir.

Elections sénatoriales de la Charente-Inférieure (2<sup>e</sup> tour). — Meinet, républicain indépendant, élu par 502 voix; Rouvier, républicain, 465.

Arras. — La commission arbitrale et les délégués mineurs des Compagnies houillères ont adopté des résolutions spécifiant la répartition équitable du travail, le maintien de la majoration des salaires à 20 0/0, accordée depuis 1889. HAVAS.

### Théâtre de Saumur

Bureaux: 7 h. 3/4 — Rideau: 8 h. 1/4

Direction: H. DAVID.

LUNDI 30 Novembre 1891

### LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra-comique en 2 actes, de DONIZETTI

### LES AMOURS DE GLÉOPATRE

Vaudeville en 3 actes, de MM. GRANGÉ et THIBOUST.

L'immense déception qui a suivi la découverte du Dr Koch, en Allemagne, fait que nous rendons encore mieux justice aux médicaments éprouvés que nous possédions déjà contre les maladies des organes de la respiration. Ainsi la Pâte Regnaud, le Sirop de Regnaud, le Goudron Guyot (liqueur et capsules) trouvent une faveur toujours croissante auprès de ceux qui toussent, que la toux vienne d'un simple rhume ou d'un rhume ancien ou négligé, ou bien encore de bronchites, de catarrhes, de laryngites, etc.

### AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.



LE GRESHAM fondé à Londres en 1848  
Société d'Assurances sur la Vie, établie à Paris en 1854  
Risques Guerre, Voyages, Duel, Suicide garantis.  
PENTES VIAGÈRES payables sans frais  
Sommes payées le 1<sup>er</sup> Juin 91: 254 Millions 800.000 f.  
Assurances proposées 30 Juin 91: Un Milliard 688.812.595 f.  
Prospectus et renseignements gratis et franco  
à Paris, dans les bureaux de la 0<sup>e</sup>, 30, r. de Provence

M. SOREL, 18, place Saint-Pierre, à Saumur.

Demandez à

### L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

### L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Etudes de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié, demeurant à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, Et de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur (Maine-et-Loire).

## VENTE

Aux enchères publiques SUR LICITATION EN SEPT LOTS

Au plus offrant et dernier enchérisseur

### D'UNE MAISON d'habitation

ET SES DÉPENDANCES

Et de diverses Parcelles de Terre et Vigne Situées communes de Bagneux et de Distré (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le SAMEDI 26 DÉCEMBRE 1891, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur (Maine-et-Loire).

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré et signifié,

Et à la requête de : 1<sup>o</sup> Madame Augustine Belanger, épouse de M. Paul Lesage, employé de commerce, et de ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Buéno-Ayres ;

2<sup>o</sup> Madame Arsène-Marie Belanger, épouse de M. Camille Bourrasseau, négociant, et de ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Saumur, rue d'Orléans,

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, demeurant à Saumur, rue Cendrière, lequel se constitue et occupera pour eux sur la présente poursuite de vente et ses suites,

En présence ou lui dûment appelé de M. Auguste-Ernest Belanger, voyageur de commerce, demeurant ci-devant à Paris, rue Cail, numéro 15, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, défendeur défaillant faute d'avoir constitué avoué,

Il sera procédé, le samedi vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-onze, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur (Maine-et-Loire), à la vente aux enchères publiques des biens ci-après désignés.

#### DÉSIGNATION

Premier lot

Commune de Bagneux (Maine-et-Loire)

Un hectare deux ares trente centiares de vigne, sur lesquels existe une petite maison, situés au canton de la Bergère, joignant M. Piton, un chemin, M. Lubin et autres.

Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci..... 2.500

Deuxième lot

Commune de Distré (Maine-et-Loire)

Une maison, avec habitation pour le vigneron, vigne et jardin clos de murs, belle cave, pressoir, situés à Poéc, d'une superficie d'environ cinquante ares.

Mise à prix, quatre mille cinq cents francs, ci..... 4.500

Troisième lot

Vingt ares de vigne, à la Saulaie, joignant d'un côté Lebeaupin, d'autre côté Chaillou, d'un bout le chemin, d'autre bout Aubin.

Mise à prix, quatre cents francs, ci..... 400

Quatrième lot

Cinquante-neuf ares soixante-dix centiares de vigne, à la Queue-des-Bois, joignant au nord Grimault et Beauduceau, au sud Breton, à l'est le chemin, à l'ouest Touron.

Mise à prix, mille francs, ci..... 1.000

Cinquième lot

Vingt-quatre ares vingt-sept centiares de vigne, au même lieu, joignant au nord veuve Buleau, au sud Chasle, au couchant Ferrand, au levant un chemin.

Mise à prix, quatre cents francs, ci..... 400

Sixième lot

Quinze ares quarante centiares de terre,

au même lieu, joignant d'un côté Hubault, d'autre côté Bourget, d'un bout le chemin, et d'autre bout Barrier.

Mise à prix, cent francs, ci..... 100

Septième lot

Quarante ares quatre centiares de terre, au même lieu, joignant au sud Dubray, d'un côté Fermet-Esnault, à l'ouest un chemin.

Mise à prix, sept cents francs, ci..... 700

Total des mises à prix, neuf mille six cents francs, ci..... 9.600

S'adresser, pour renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

André POPIN.

Enregistré à Saumur, le novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

### A CÉDER Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

### APPARTEMENTS à Louer, pied à terre,

63, quai de Limoges.

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

### A VENDRE

à l'amiable

### BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très joli quartier. — Vue magnifique sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3.000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1892

### UNE MAISON

RUE D'ALSACE, 39

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire. (751)

### Petits Chiens anglais

### A VENDRE

Une belle Jument

de coupé — dressée — 5 ans

### A VENDRE

S'adresser à M. TOURET, rue d'Orléans, 53. (975)

ON demande un JEUNE HOMME de 16 à 18 ans.

S'adresser au bureau du journal.

### MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

## HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

## CHANGEMENT DE DOMICILE

## LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

## CIDRES

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 45 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen, n<sup>o</sup> 21 bis. (143)

## A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1892

Maison de Commerce

A Saumur, rue S'-Jean, 45

Occupée par M. Renard, marchand de chaussures.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Lundi 30 Novembre

ET JOURS SUIVANTS

## Vente

AU

## PALAIS

DES MARCHANDS

ANGERS



DÉPOSÉ

De toutes les Marchandises composant l'assortiment de M. DEVAUX, tapissier, achetées au syndicat de la liquidation judiciaire. — Meubles, Articles d'Ameublement.

## Nombreuses Occasions

Préservez-vous ou Guérissez-vous de l'INFLUENZA

## l'Épicerie Parisienne

Vient de recevoir de la Martinique et de la Jamaïque des Rhums naturels qui sont recommandés par les sommités médicales.

RHUM Martinique.....	le litre	2 fr.
— Sainte-Lucie.....	—	2.50
— Jamaïque.....	—	3 »
— très vieux.....	—	4 »
— Grenade (réserve).....	—	5 »

Dépôt des Biscuits Russes.....	la boîte	1 fr.
Biscuits du Capitaine Trivier.....	—	0.60
« Le Friand, » macaron moelleux.....	—	1.20

### Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846

PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc<sup>r</sup>, Élève de Pleyel, Wolff et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE

de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à nos clients.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



## Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

## B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,

